

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er avril 2025

RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET SOUVERAINETÉ AUDIOVISUELLE - (N° 118)

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N° AC1169

présenté par

Mme Taillé-Polian et les membres du groupe Écologiste et social

à l'amendement n° AC1092 (Rect) du Gouvernement

ARTICLE PREMIER

Compléter l'alinéa 2 par les mots :

« à l'exception d'ARTE-France ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement motivé par l'opposition au projet de holding.